



---

CHANCELLERIE D'ÉTAT

BUREAU DE LA

COMMUNICATION

---

## Le Service de la faune rejoint le Service des forêts et l'Office de la conservation de la nature à Couvet

Le Département de la gestion du territoire communique:

Les 24 et 25 janvier, le Service de la faune, actuellement sis à Neuchâtel, s'installera à Couvet dans les locaux de l'ancien Centre de formation professionnelle du Val-de-Travers (CPVT). Les quatre collaborateurs du Service de la faune rejoindront leurs collègues du Service des forêts et de l'Office de la conservation de la nature, déjà installés dans les locaux depuis novembre 2006. Le regroupement de ces trois entités - qui comptent au total 15 collaborateurs - sur le site de Couvet entre dans le cadre de la restructuration visant à créer un seul service forêts-faune-nature. La dénomination et la structure organisationnelle de ce nouveau service sont à l'étude.

### Nouvelles coordonnées

Dès le 26 janvier 2007, la nouvelle adresse du Service de la faune sera : rue du Premier Mars 11, 2108 Couvet. Le site internet du service ainsi que son adresse e-mail demeurent inchangés, à savoir [www.ne.ch/faune](http://www.ne.ch/faune) et [Service.Faune@ne.ch](mailto:Service.Faune@ne.ch). Le numéro de téléphone du service de la faune reste identique, soit 032 889 67 70 ; en revanche, le numéro de fax change et devient 032 889 60 80.

### Inscrit dans le Programme de législature du Conseil d'Etat

Inscrite dans la feuille de route du Programme de législature 2006-2009 du Conseil d'Etat, la réunion de ces trois entités en un seul service a pour objectif de donner de la force et de la visibilité aux secteurs forêts, faune et nature du canton qui se trouvent en étroite connexité.

Neuchâtel, le 22 janvier 2007